Ami du Clergé du 14 juillet 1932

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Triduum pour la fête de sainte Anne. — I. La grandeur de sainte Anne, 385. — II. Sa sainteté, 387. — III. Son crédit au ciel, 389.
Pour la fête de sainte Marie-Madeleine. — La pécheresse repentante, 391.
Cours de prônes sur la Liturgie. — XI. Le chant liturgique, 393.
Sur les Epitres du dimanche. — XXXVII. *10e Dim. après la Pentecôte :* L'apostolat, 395.
Courtes instructions sur le Symbole. — XI. Nécessité de la foi, 397.
La Liturgie de la messe. — IX. La fin du Canon, 399.

TRIDUUM POUR LA FÊTE DE SAINTE ANNE

I

LA GRANDEUR DE SAINTE ANNE

Mes frères,

La fonction de la mère, c'est de mettre au monde, de nourrir, d'élever son enfant ; la fonction de la mère, c'est encore de former l'âme de cet enfant, d'éveiller petit à petit son intelligence, de guider avec fermeté et douceur à la fois son cœur mobile. Quand elle l'a nourri de son sang et de son lait, elle n'a rempli que la moitié de sa tâche : il lui reste à diriger, par la parole et par l'exemple, cette âme qui est le meilleur de nous-mêmes. Formation physique et formation morale de l'enfant, voilà dans son intégrité, dans sa totalité, dans sa plénitude, la véritable mission de la maternité humaine.

Pour l'un et l'autre de ces deux grands devoirs, il faut dire de sainte Anne qu'elle fut une mère au-dessus de tout éloge : *Supra modum mater mirabilis.* Mère au-dessus de tout éloge, parce qu'elle engendra la plus pure, la plus sainte, la plus grande des simples créatures, la bénie entre toutes les femmes, la T. S. Vierge Marie ; mère au-dessus de tout éloge, parce qu'elle répondit par l'éducation de cette sublime enfant à toutes les exigences de sa mission maternelle. Qu'elle ait été choisie par Dieu entre les autres pour mère de la Sainte Vierge, qu'elle ait répondu à ce choix de Dieu en se comportant en digne mère de la Sainte Vierge, voilà ce qui peut nous donner une idée de sa gloire, de sa grandeur, de son éminente dignité dans la hiérarchie des saints.

I

Quand de hardis aviateurs français réussirent la traversée de l'Atlantique d'Amérique en Europe, une de leurs premières visites fut pour la mère d'un héros qui les avait précédés deux ans auparavant dans cette tentative audacieuse et qui fut porté disparu, perdu en mer : ils allèrent saluer la mère de Nungesser.

C'est que nous ne séparons jamais dans notre admiration la mère de son enfant. Cet enfant, elle l'a mis au monde et elle a formé son âme. Il est bien juste qu'un peu de la gloire de l'enfant rejaillisse sur la mère. Aussi je comprends qu'un historien ait terminé comme suit, par manière de louange suprême et définitive, l'éloge de Philippe, roi de Macédoine : « Il fut le père d'Alexandre le Grand. »

Dans les prières et dans les hymnes qu'elle met sur nos lèvres en l'honneur de sainte Anne, l'Eglise s'inspire de la même pensée ; à satiété elle répète : Sainte Anne fut la mère de la T. S. Vierge ; elle fut ainsi l'aïeule, la grand-mère de Jésus. Voilà en effet son plus beau titre de gloire, plus beau que ceux qu'elle tenait de la lignée royale à laquelle elle appartenait, celui qui lui a conservé son nom dans l'histoire, tandis que tant de princesses du même sang royal sont à jamais oubliées.

La maternité est déjà un bonheur et un honneur. Car c'est la mission divine de la femme : perpétuer la race, concourir à l'action de la Providence pour augmenter le nombre des vivants qui glorifieront Dieu dans le temps et l'éternité et participeront par là à son bonheur. A moins qu'une vocation spéciale ne lui fasse embrasser la virginité en vue d'une tâche plus haute et plus belle, c'est son rôle providentiel et par conséquent sa gloire de mettre au monde des êtres capables de connaître, d'aimer et de servir Dieu.

En sainte Anne, cette dignité de la maternité grandit et s'accroît dans des proportions qui nous dépassent. L'être qu'elle a conçu, engendré dans son sein, nourri de son lait, c'est celui qui, dès l'instant de sa conception, surpasse en pureté, en sainteté, en glorification de Dieu, tous les saints et tous les anges ensemble : l'Immaculée, la très sainte, la très glorieuse Vierge Marie : *Tu supergressa es universas.* De plus, son enfant s'est sacrifiée pour le salut de l'humanité en acceptant à l'Annonciation, à la Présentation au Temple, au Calvaire, d'être la collaboratrice du Sauveur dans son œuvre de souffrance expiatrice pour nos péchés. Ainsi l'enfant de sainte Anne fut à la fois la gloire de Dieu et le salut du monde, et nous pouvons reprendre en l'honneur de sa mère la louange de la femme de l'Evangile : « Bienheureux le sein qui vous a portée et allaitée. *Beatus venter qui te portavit et ubera quæ suxisti.* » (Luc, XI, 27).

Peut-être serait-on tenté de penser : « N'est-ce pas là une gloire sans mérite personnel ? Quelle part peut revenir à sainte Anne d'avoir mis au monde la bénie entre les femmes, quand ce fut chose libre et indépendante de la part de Dieu ? Et somme toute, n'est-ce pas ce que Notre-Seigneur voulait faire entendre à cette femme de l'Evangile, dont nous reprenions l'acclamation tout à l'heure, quand il lui répliquait : « Bienheureux plutôt ceux qui écoutent la parole de

Dieu et qui la gardent » ? — Croyons bien que Dieu n'a pas laissé au hasard la naissance de la T. S. Vierge. Il aura choisi sa mère entre cent, entre mille, entre des milliers. Il n'aura pas voulu laisser bercer Marie et Jésus — si sainte Anne a connu Jésus — par d'autres bras que ceux d'une sainte.

Quand Dieu choisit quelqu'un pour une mission, un honneur, une dignité, il lui donne les grâces voulues pour s'en acquitter comme il convient. Tout est proportionné et harmonieux dans ses œuvres. A notre S. Louis il destinait une Blanche de Castille, à son divin Fils une Mère Vierge ; pour cette mère il aura voulu la plus sainte des mères. Et voilà ce qui achève de nous révéler la grandeur de sainte Anne : elle fut la mère de la T. S. Vierge autant par son cœur que par son sang : elle mérita par ses vertus de devenir sa mère.

Telle est bien la portée véritable de la louange que nous lui adressons en ce jour avec la Sainte Eglise, quand, à la collecte de la messe, nous la félicitons d'avoir mérité d'être choisie pour cette mission : « *Ut genitricis unigeniti Filii tui mater effici mereretur.* »

II

Aussi bien, si nous avons le devoir d'associer un peu sainte Anne à la gloire de son auguste fille, ce n'est pas seulement parce qu'elle a eu l'honneur de lui donner naissance, mais encore et surtout parce qu'elle a formé son âme. La formation morale de l'enfant, qui est l'aspect le plus grand de la maternité, acquiert pour la mère des droits sur la gloire de son enfant. C'est elle qui l'a fait ce qu'il est.

Un héros du bon poète François Coppée répond justement à qui lui pose la question : « Qui t'a rendu si bon ? » : « Ma mère et l'Evangile. »

Et cela n'est pas de la littérature, mais la réalité. Les récentes fêtes de Rouen nous ont remis en mémoire une magnifique réplique de Jeanne d'Arc. Au procès de Rouen elle déclarait à ses juges : « Tout ce que je crois, je l'ai appris de ma mère. »

Lorsque, devant Pasteur, le grand savant chrétien du dernier siècle, on apposa une plaque sur sa maison natale, il voulut prendre la parole et dit, si haut qu'il fût au-dessus de son père le tanneur et de ses ancêtres paysans : « O mon père et ma mère, c'est à vous que je dois tout... » [1]

Il en est des saints comme des héros et des génies... même plus justement encore. Ils montent plus haut, mais le tremplin est le même : une bonne race, surtout une sainte mère. C'est une constatation que l'on peut faire au début de l'histoire de presque tous les saints ; leurs historiens ont une expression consacrée pour le reconnaître : ils ont, disent-ils, sucé la piété avec le lait maternel.

L'humble Vierge Marie ne nous permettrait pas d'oublier sa mère dans les hommages que nous lui rendons. Comme tous les cœurs bien nés, elle nous dirait : « Après Dieu, ce que je suis, je le dois à ma mère. »

Les statues de nos églises rendent exactement cette vérité. Elles ne représentent sainte Anne qu'avec la Vierge Marie enfant. Celle-ci se tient debout près de sainte Anne, qui déroule devant ses yeux quelques feuillets des livres saints. Cette image traditionnelle rappelle la part de l'éducation de la mère dans la sainteté de sa fille.

Sans doute, suivant les traditions, sinon suivant l'histoire écrite authentique qui fait défaut ici, Marie aurait été orpheline très jeune. C'est peu après son entrée au Temple, à l'âge de trois ans, qu'elle aurait perdu sa mère et son père, Anne et Joachim, déjà avancés en âge. Sa sainteté serait donc davantage l'œuvre de ses éducatrices du Temple de Jérusalem que de sa mère.

Ces traditions vénérables, qui ont pour elles la vraisemblance historique vu leur antiquité, et aussi toute vraisemblance morale, vu l'âge d'Anne et de Joachim à la naissance de leur fille, ne diminuent pas ce que nous venons de dire sur la part naturelle de sainte Anne dans la sainteté de sa fille. Il est vrai, le proverbe espagnol : ce qui date des langes ne disparaît qu'avec le linceul. Et vous connaissez la réponse de Napoléon à qui l'on demandait quand devait commencer l'éducation de l'enfant : vingt ans avant sa naissance, par l'éducation de sa mère.

Ainsi, à n'en pas douter, et malgré les privilèges qu'elle a reçus directement de Dieu, l'âme de Marie, de la plus idéale et de la plus sainte des créatures, a reçu l'empreinte maternelle. Elle est redevable en partie à sainte Anne de cette sainteté qui a décidé de son avenir et de sa gloire. Il est bien juste que l'honneur en rejaillisse de la fille sur la mère.

* *

Ne nous étonnons donc pas de la place de choix faite à sainte Anne par la piété populaire dans ses dévotions les plus chères ! Ne nous étonnons pas de retrouver sa statue dans presque toutes nos églises ! Ne nous étonnons pas qu'en certaines contrées, comme en Bretagne, elle soit honorée et fêtée presque à l'égal de sa très sainte fille !

Entrons plutôt dans ce concert d'admiration, d'honneur, de louanges, au souvenir que nous venons d'évoquer de ses grandeurs parmi les autres saints. Elle est trop intimement unie par le sang à celle qui fut la bénie entre toutes les femmes, son âme a trop passé dans l'âme de son enfant afin de la former à sa tâche magnifique, pour qu'un peu de la gloire de Marie ne rejaillisse pas sur sa mémoire.

A cette lumière, la dévotion à sainte Anne nous apparaîtra mieux qu'une dévotion mal définie d'âmes simples. Nous verrons dans ce plébiscite populaire la vérification du fameux proverbe : « *Vox populi, vox Dei.* La voix du peuple, c'est

[1] Cité par Henry Bordeaux, *Echo de Paris,* 15 mai 1925.

la voix de Dieu. » La dévotion à sainte Anne n'est qu'un acte de justice envers celle à qui nous sommes redevables de la divine Corédemptrice de notre salut et de la Médiatrice de toutes les grâces, de notre mère et de notre espoir, la clémente, la bonne, la douce Vierge Marie. Ainsi soit-il.

II

SA SAINTETÉ

Mes frères,

Dans un sermon sur S. Joseph, pour expliquer la sainteté de celui qui fut l'époux de la Vierge et le père nourricier de Jésus, S. Bernardin de Sienne rappelle cette loi sage du gouvernement de Dieu : « Lorsque Dieu, dit-il, daigne appeler un homme à une mission sublime, il trouve ou il crée en lui une perfection qui le rend digne de ce choix [1]. » Nous ne voyons pas en effet, dans l'histoire de l'Eglise, que Dieu opère le salut des âmes par des mécréants. Pareille conduite de sa part heurterait notre sens chrétien. Plus un homme a charge d'âmes, comme le prêtre par exemple, plus aussi nous sommes exigeants sur sa vertu.

A la haute dignité de sainte Anne, dignité de mère de la T. S. Vierge et, par elle, d'aïeule de l'Enfant Jésus, correspond aussi évidemment une éminente sainteté. Encore que de bons rejetons puissent sortir d'une mauvaise souche, la sagesse de Dieu nous paraîtrait en défaut s'il n'y avait, dans les origines immédiates de la Vierge et de Jésus, une certaine proportion de sainteté entre la Vierge et sa mère, entre Jésus et la Vierge. Il y aurait une dissonance dans l'harmonieux accord de l'œuvre divine.

Sainte Anne fut donc sainte dans la mesure de sa vocation, qui était d'être mère de la plus sainte des créatures.

Mais quels traits principaux caractérisent cette sainteté éminente ? Si toutes les vertus se retrouvaient en elle, n'y en a-t-il pas cependant qui doivent retenir davantage notre attention ? En un mot, quelle fut la physionomie de sa sainteté ?

A défaut d'une histoire détaillée de sainte Anne, nous avons du moins, pour nous faire une idée de sa sainteté, de vénérables traditions, notre sens chrétien, et aussi une connaissance plus développée de l'âme de Marie, à laquelle l'âme de sainte Anne devait être un peu semblable. Les parents ne lèguent pas seulement à leurs enfants les traits de leur visage. Ils modèlent leur âme sur la leur.

Les artistes, peintres ou sculpteurs qui ont représenté sainte Anne, nous ont fait d'elle toujours à peu près la même image : ils l'ont drapée d'un châle large et souple ; ils ont couvert sa tête d'un voile simple et discret ; ils ont clos à demi les paupières dans une attitude de prudente modestie. Puis, près de la mère, ils ont presque toujours placé l'enfant, la T. S. Vierge, sous les yeux de laquelle sainte Anne déroule les commandements de la loi de Dieu.

Ainsi l'idée traditionnelle à nous faire d'elle, c'est celle d'un beau modèle de modestie féminine et d'éducation maternelle. Est-il leçon de sainteté plus opportune à notre époque ?

I. — *Modestie féminine*

L'attitude de sainte Anne, que se fait le sens chrétien et que les artistes ont représentée, est une attitude de modestie dans son habillement et son maintien. Voilà le motif de l'iconographie religieuse traditionnelle.

Et c'est bien ce que nous entendons d'abord quand nous parlons d'une personne, surtout d'une femme modeste.

Pour tous, une femme modeste, c'est d'abord celle qui éprouve cette vertu aujourd'hui si négligée, qui s'appelle la pudeur, *pudor castus*, c'est-à-dire une sorte de honte de produire et d'étaler son corps. Elle a le sens de la hiérarchie des dons de Dieu. Elle sait bien qu'après tout le corps ne représente que la partie inférieure de notre être, bien au-dessous de l'âme qui nous élève au-dessus de tous les êtres, qui représente une éternité et qui surtout a été élevée à la dignité d'enfant de Dieu, et que par conséquent mettre ce corps en valeur au dépens de l'âme, c'est abdiquer, déchoir, se dégrader, favoriser la bête au détriment de l'ange, et s'exposer au péché et par contre-coup y exposer les autres.

On peut distinguer entre la pudeur et la chasteté ou les bonnes mœurs. Dans la réalité, ces deux vertus se tiennent. L'abdication de la pudeur entraîne l'abdication de la vertu.

Est-il besoin de souligner l'actualité de cette première leçon de la sainteté de sainte Anne ? N'assistons-nous pas dans nos rues, que les robes soient plus courtes ou plus longues suivant la mode, à une exhibition de la chair qui est une perpétuelle surexcitation, à telle enseigne que celui qui veut se garder chaste doit détourner les yeux ou regarder par terre ? Et c'est la raison de cette croisade de modestie que nous a prêchée avec tant d'insistance, ces dernières années, le Souverain Pontife.

Pourtant la vertu de modestie ne limite pas son champ d'action au vêtement et à la tenue extérieure. Il n'y a là que la manifestation visible, le signe sensible auquel on peut reconnaître une âme modeste. Mais dans toute son étendue, elle implique la mesure en tout, la retenue qui nous empêche de tomber dans les excès contraires, la disposition intérieure à nous garder de tout ce qui n'est plus conforme à sa condition, à ses devoirs d'état, en un mot à la situation et à la vocation qui sont les nôtres.

C'est ainsi que la femme modeste n'est pas seulement la femme qui s'habille décemment et se tient honnêtement dans le monde, mais encore celle qui a conscience que son rôle est d'abord celui de la femme d'intérieur, vie et ornement du

[1] Sermon I, de Sancto Joseph.

foyer, ouvrière de la prospérité de sa famille suivant son rang.

La modestie dont les artistes ont habillé l'image de sainte Anne, n'est que le signe extérieur de cette modestie plus profonde et plus étendue. Elle a fait d'elle l'incarnation idéale de la femme vertueuse telle que l'avait décrite le livre des Proverbes de Salomon. Et c'est pourquoi, à sa messe, l'Eglise reprend à l'épître cet éloge magnifique tracé par un des ancêtres de notre glorieuse sainte : « Elle s'est procuré, répète l'Eglise après Salomon, de la laine et du lin et elle les a travaillés de ses propres mains ;... elle a entrepris des travaux considérables, ses doigts ont manié le fuseau et elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. Les gens de sa maison ne craindront pas le froid de la neige, car ils sont tous pourvus d'un double vêtement ; elle s'est fait à elle même des habits de fin lin et de pourpre ; elle a elle-même vendu des pièces d'étoffe qu'elle avait confectionnées. Elle a considéré un champ et elle l'a acheté ; du fruit de ses mains elle a planté une vigne. Sa bouche a prononcé des paroles pleines de sagesse et de clémence ; cette femme a considéré dans quels chemins marche sa maison. » Transposez en langue moderne ces éloges bibliques, et voyez que vous avez là le portrait de la femme selon le cœur de Dieu, de la femme discrète, de la femme d'intérieur, j'allais dire de ménage, de la femme tout adonnée à la propreté de son foyer. C'est la modestie dans toute sa portée : modestie du langage, des occupations, du train de vie.

Et vous entrevoyez aussi l'opportunité de cet exemple de modestie féminine de sainte Anne pour les temps que nous vivons. Aujourd'hui ne semble-t-il pas, même faites les concessions nécessaires aux besoins économiques du foyer, que la femme soit en train de perdre la notion de son véritable rôle par la recherche du luxe et du plaisir, par sa vie évaporée ou du moins le plus souvent au dehors, avec sa renonciation à sa vocation essentielle qui est celle de mère ?

II. — *Education maternelle*

Sa vocation de mère, comme sainte Anne l'a remplie magnifiquement ! Elle a compris que c'était son but sur la terre, et quand Dieu eut comblé cet immense désir de son cœur de femme, elle a su s'en montrer digne par l'éducation donnée à son enfant.

En effet, la tradition nous rapporte la grande tristesse d'Anne et de Joachim dans leur stérilité. Ils ne cessent de supplier Dieu de placer à leur foyer l'enfant pour lequel ils se sont unis. Si ardent était leur désir et si vraie leur prière que Dieu l'exauçait enfin à sa façon, qui est toujours la manière de la munificence, en leur accordant, alors que tout espoir semblait perdu d'une descendance pour leur survivre, l'enfant que toutes les nations proclameraient bienheureuse.

Ensuite sainte Anne commence ce rôle d'éducatrice que l'iconographie religieuse a fixé sous nos yeux en la représentant presque toujours expliquant à sa fille la loi du Seigneur. Elle l'élève dans la connaissance et l'observation de cette loi ; elle lui apprend qu'elle a des devoirs, elle lui redit sans cesse qu'elle doit croître comme le lis au milieu des épines ; pour défendre son innocence, pour lui garder sa beauté, pour que rien ne vienne déflorer la fraîcheur de son âme, elle lui donne l'exemple de la modestie, de la réserve, de la délicatesse et la garde auprès d'elle dans une prudente retraite... jusqu'au jour où, Dieu manifestant sa volonté de reprendre cette enfant qu'il lui avait confiée, elle fera le sacrifice de sa présence au foyer et la conduira au Temple pour que l'Esprit-Saint achève de préparer dans le recueillement celle qui doit être un jour la mère du Verbe incarné. Elle est ainsi entre les mains de Dieu l'instrument qui perfectionne la grâce qui était en Marie, pour la rendre digne des grands desseins que Dieu avait sur elle.

Quel contraste font avec cet idéal d'éducation maternelle tant de pauvres mères d'aujourd'hui, même parfois dans nos milieux catholiques ou du moins à étiquette catholique !

Elles sont aveugles, elles sont sourdes, elles semblent inconscientes de leur sublime vocation et de leur lourde responsabilité. La loi de Dieu, elles semblent l'avoir oubliée.

Elles joindront encore les mains mignonnes des bébés ; elles leur feront prononcer les noms de Jésus et de Marie ; elles leur procureront peut-être l'instruction religieuse..., mais elles ne font plus l'*éducation* religieuse. Elles conduisent leurs filles à l'église, mais elles les mènent également et sans discernement à n'importe quel cinéma.

Elles se scandalisent à haute voix de les voir se dresser contre leurs ordres, et elles obéissent elles-mêmes à tous leurs caprices.

Elles s'étonnent de leur peu de goût pour les tâches de la femme, et elles leur évitent tout ce qui est saine fatigue et apprentissage de l'effort, quand elles ne les livrent pas, plus grandes, à la lassitude amollissante des soirées et des bals.

En un mot, elles voudraient leur inculquer la loi de Dieu et du devoir, et toute leur façon de faire va aux lois du monde et de ses plaisirs qui sont en définitive les lois de Satan.

Parents chrétiens, mères chrétiennes surtout, dans cette page de l'histoire de sainte Anne, quelle leçon pour vous, si vous savez honorer les saints comme il convient, c'est-à-dire, non seulement par le recours à leur intercession, mais encore par l'imitation de leurs exemples !

* *

Il faudrait terminer cette instruction par une litanie à sainte Anne, pour les jeunes filles, pour les épouses, pour les mères. Si elle est la sainte de tous, elle est particulièrement la leur. Son sexe et sa condition l'apparentent davantage à leur situation.

Mais si la prière est l'agent le plus efficace de notre retour aux saines vertus de la vie chrétienne,

elle demande pourtant que nous prêtions notre effort aux inspirations et aux impulsions de la grâce.

Aussi, m. f., et vous en particulier, Mesdames et Mesdemoiselles, puisque la vie de sainte Anne vous remet sous les yeux l'idéal de la modestie féminine et de votre vocation maternelle, ayez la volonté de réagir contre tout ce qui fausse à notre époque cet idéal dans les idées du monde... et Dieu sait si les idées régnantes n'ont pas faussé cet idéal jusqu'à le défigurer ! Chacune d'entre vous, suivant ses besoins, peut et doit faire l'application pratique des leçons de cette vie. Il y va du salut de notre société contemporaine, que les agents du démon essaient de paganiser par la déchristianisation de la femme. A toutes les jeunes filles et à toutes les femmes chrétiennes de faire obstinément obstacle à leurs desseins, en pratiquant, adaptées à leur temps, les simples vertus féminines et maternelles de leur sainte aïeule sainte Anne. Ainsi soit-il.

III

SON CRÉDIT AU CIEL

Mes frères,

Sainte Anne tient une grande place dans nos dévotions. Elle appartient à ce groupe de saints auxiliateurs d'aujourd'hui, parmi lesquels figurent S. Joseph, S. Antoine, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui ont la confiance des fidèles, auxquels ils s'adressent tout de suite dans leurs difficultés, dont ils entourent les statues de cierges et de fleurs. On ne la connaît plus que sous le vocable populaire de la piété bretonne : la bonne Mère sainte Anne.

Et dans ce vocable nous avons l'explication la plus claire de cette dévotion. Sainte Anne est une bonne mère, c'est-à-dire qu'elle est si bonne, qu'elle entend si favorablement nos prières, qu'elle s'emploie si volontiers à les faire aboutir, que vraiment son amour pour nous ne peut être comparé qu'à l'amour le plus profond, le plus dévoué, le plus condescendant que nous connaissions : l'amour de la mère. La piété de la foule est simpliste ; elle n'exige pas de longues explications ; elle va aux saints à miracles, à ceux qui accordent toujours la grâce, la faveur demandée.

Il me semble pourtant que cette confiance en sainte Anne ne pourra que gagner à se rendre compte de la raison pour laquelle elle est véritablement bien placée ; pourquoi sainte Anne jouit-elle d'un tel crédit auprès de Dieu, pourquoi est-elle si bonne que de nous écouter toujours ?

Mais évidemment à cause de sa grandeur dans la hiérarchie des saints, à cause de son élévation à la dignité de mère de la T. S. Vierge et d'aïeule de Notre-Seigneur, à cause des relations où ces titres la mettent entre Jésus et Marie qui peuvent tout nous accorder et nous qui demandons

Notre-Seigneur, Médiateur universel, est son petit-fils et Marie, Médiatrice de toute grâce, est sa fille ; comment ne lui accorderaient-ils pas ce qu'elle demande ?

Et nous, chrétiens, frères de Notre-Seigneur et enfants de Marie par adoption, nous sommes aussi par adoption les petits-enfants de sainte Anne ; comment n'accueillerait-elle pas nos prières ?

Sa puissance de mère et de grand'mère sur les cœurs de Jésus et de Marie, sa bonté de grand' mère pour nous : tels sont les solides fondements de notre confiance en elle.

I. — *Puissance de sainte Anne sur les cœurs de Jésus et de Marie*

Nous avons au ciel, près de Dieu notre Père, deux intercesseurs, ou mieux deux Médiateurs toujours exaucés : Notre-Seigneur et la T. S. Vierge.

N.-S. Jésus-Christ est le Médiateur par nature : Dieu et homme à la fois, il est du même coup le trait d'union entre la divinité d'où découlent tous les biens et l'humanité qui tient tout du bon Dieu. Il nous l'a dit lui-même : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. » Aussi l'Eglise ne prie jamais que par son intercession, elle dont toutes les demandes se terminent par cette formule : *Per Dominum nostrum Jesum Christum*, Par Jésus-Christ Notre Seigneur.

Marie est la Médiatrice de toutes les grâces, non plus par nature, puisqu'elle est pure créature comme nous, mais par privilège : par une harmonieuse disposition de sa Providence. Dieu en a fait la trésorière et la distributrice de tous ses dons naturels et surnaturels. C'est la pensée commune dans l'Eglise, et qui sera peut être quelque jour proclamée dogme de foi, qu'aucune grâce ne nous est accordée qu'elle n'ait été préalablement demandée et obtenue par sa prière. Tout nous vient par Marie, comme le symbolise merveilleusement l'apparition de la Vierge aux rayons à Sœur Catherine Labouré, que reproduit la Médaille miraculeuse.

Or sainte Anne est la mère de cette Médiatrice de toutes grâces ; elle est l'aïeule de ce Médiateur universel.

Je connais dans une église d'une paroisse où l'on célèbre chaque année le Grand Pardon du 26 juillet, une statue originale de sainte Anne. C'est une des plus curieuses que j'aie jamais vues. Elle compose un groupe de trois personnages : sainte Anne, la Sainte Vierge, l'Enfant-Jésus. Et Marie est représentée mettant avec joie son petit Jésus dans les bras de la bonne aïeule.

Pareille conception de l'artiste n'est peut-être pas entièrement conforme à l'histoire puisque, suivant une tradition, sainte Anne serait morte avant la naissance de Jésus, avant même le mystère de l'Annonciation, peu d'années après l'entrée de Marie au Temple de Jérusalem. Mais quelle représentation familière des liens intimes qui l'unissent à la Sainte Vierge et à Notre-Seigneur !

Et comme cette statue peut nous faire comprendre tout de suite pourquoi Jésus et Marie ne sauraient rien refuser à sainte Anne quand elle leur recommande ses clients !

Si Marie est si puissante au ciel, c'est que Notre-Seigneur la regarde toujours comme sa mère, qu'il garde au ciel les sentiments de déférence, d'affection, de tendresse qu'il a éprouvés pour elle sur la terre, que la gloire a en quelque sorte affiné encore ces sentiments de son cœur, comme la grâce ici-bas perfectionne la nature.

Toutes proportions gardées, ne devons-nous pas dire la même chose de la prière de sainte Anne ? Au ciel, elle reste la mère de Marie, l'aïeule de Notre-Seigneur, qui tous deux ne peuvent que chercher à contenter leur chère parente. Et même Notre-Seigneur doit avoir à cœur de la dédommager dans le ciel de toutes les joies de grand'mère dont elle fut privée sur la terre : joie de le serrer sur son cœur, de le bercer dans ses bras, de le couvrir de baisers, en un mot de se sentir et de lui être comme une seconde mère.

Encore une fois, quelle puissance cela lui donne sur les cœurs de Jésus et de Marie, les Médiateurs de toutes grâces !

II. — *Bonté de sainte Anne pour les chrétiens*

Cette puissance, son plus grand désir c'est de la mettre à notre disposition : car si elle est influente sur Jésus et Marie, elle est bonne pour nous.

Ne sommes-nous pas en effet pour elle ses petits-enfants ?

Le chrétien qui a conscience des grandeurs de son baptême sait bien qu'il est le frère du Christ, comme l'a déclaré Notre-Seigneur lui-même (Matth., XII, 49-50). Il n'ignore pas qu'il est le fils de la T. S. Vierge, suivant les paroles de Jésus en croix ; il comprend qu'il y a là quelque chose de plus intime qu'une adoption purement humaine, puisque la Vierge l'a vraiment engendré à la vie surnaturelle et qu'il vit de la vie même de Dieu, si bien que S. Paul va jusqu'à nous appeler d'autres Christ et les cohéritiers de sa gloire. (Rom., VIII, 14-17).

Autres Christ, frères de Jésus, fils de Marie, nous entrons donc dans leur famille; leurs relations sont les nôtres ; nous participons aux mêmes droits comme aux mêmes devoirs.

C'est ainsi que la bonne aïeule sainte Anne doit nous regarder vraiment comme ses petits-enfants et reporter sur nous toutes ses tendresses de grand'mère, comme Marie a reporté sur nous tout son amour pour son Jésus.

Les tendresses de la grand'mère, comme les petits-enfants les connaissent bien !

Je lisais récemment ce mot d'une petite qui va peut-être vous faire sourire, mais qui révèle bien les bontés, les indulgences, les gâteries des grand'mères.

Cette petite a reçu pour ses étrennes une poupée parlante. Qu'on presse celle-ci en un certain endroit, et la poupée dit : *Maman*, ou presque ; qu'on la presse ailleurs et la poupée dit : *Papa*, ou à peu près. La petite retourne la poupée dans tous les sens ; elle s'étonne, elle interroge : « Elle ne dit que *papa* et *maman ?* » — « Mais oui, elle ne dit que *papa, maman.* » — « Et elle ne dit pas *mémée ?* » reprend l'enfant en se servant du mot familier dont les petits appellent leurs chères grand'mères. — « Mais non ! » — « Eh bien ! réplique-t-elle en rendant la poupée et avec cette exigence naïve des petits qui ne doutent de rien, je veux qu'on m'en achète une qui dise *mémée.* »

C'est que pour les petits-enfants la grand'mère ne représente que bonté, douceur, sourire..., celle qu'ils aiment parce que sa condescendance à tous leurs désirs va encore plus loin que celle de la maman.

Et ces tendresses d'aïeule du cœur de sainte Anne nous sont d'autant plus assurées qu'elles ont été, comme nous l'avons dit, inemployées sur la terre et que, sans nous, elles resteraient en partie inemployées au ciel.

Au ciel où il règne désormais glorieux et impassible à la droite de son Père, Notre-Seigneur n'a plus besoin de la protection de celle qui aurait pu aider sa mère dans sa croissance physique sur la terre. Alors c'est vers nous que son cœur l'incline, vers nous qui sommes pour elle d'autres Jésus, mais des Jésus faibles, exposés au danger, et pour lesquels ce n'est pas trop que la vigilance de la grand'mère s'ajoute à celle de la mère.

Et croyez bien que ce ne sont pas là des imaginations pieuses fantaisistes. Il est dans les desseins de la Providence que les saints au ciel se servent de leur crédit pour continuer ce qui fut leur mission sur la terre : qu'un S. Louis et une sainte Jeanne d'Arc, par exemple, s'intéressent davantage aux destinées de la France. Pour être toujours au ciel l'aïeule de Jésus, elle ne peut donc que reporter sur nous ses sollicitudes attentives.

* *

Certes, m. f., si légitimes et si bonnes que soient les dévotions populaires, elles sont trop nombreuses pour que nous songions à les embrasser toutes. Ce serait souvent encombrer sa vie de pratiques de piété, au détriment de la religion vraie et sainte qui est surtout charité. Dans le choix de ses dévotions, il faut se laisser guider par ses inclinations, ses relations spirituelles, les influences de son milieu ou de son pays.

Pourtant il en est qui appartiennent à l'univers, qui sont un patrimoine de la grande famille chrétienne, qui demandent de tous, en certaines circonstances, le témoignage que nous ne leur sommes pas étrangers.

Et elle est bien de ces dernières, la dévotion à sainte Anne, à cette bonne aïeule de la famille, si étroitement unie à celle dont nous sommes vraiment les enfants, la T. S. Vierge, à celui dont nous sommes vraiment les frères, N.-S. Jésus-Christ.

Nous ne laisserons donc point passer sa fête sans lui offrir l'hommage de notre vénération et la requête d'une prière, mieux assurés que nous sommes par tout ce que nous venons de dire de son crédit au ciel, qu'elle est trop influente sur les cœurs de Jésus et de Marie pour ne pas faire agréer cette prière, surtout en un jour comme celui-ci où s'élèvent vers elle tant de ferventes louanges et de prières confiantes. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE SAINTE MARIE-MADELEINE

LA PÉCHERESSE REPENTANTE

Mes frères,

L'Eglise, dans la fête d'aujourd'hui, propose à notre vénération une sainte dont l'histoire est particulièrement intéressante, parce qu'elle est une preuve éclatante de la miséricorde divine qui sait faire la part des misères et des faiblesses de notre pauvre nature, et ouvrir les trésors de la grâce aux cœurs contrits et humiliés. Nous allons examiner ensemble, pendant quelques instants, les traits les plus saillants de la vie de cette sainte, pour en tirer comme conclusion les leçons qu'elle comporte.

I

Marie-Madeleine était d'une famille juive qui occupait en Palestine un rang élevé à l'époque où vivait N.-S. Jésus-Christ. Elle avait pour frère Lazare et pour sœur Marthe, ces deux figures qu'on retrouve si souvent dans l'Evangile, à cause de l'étroite amitié qui les unissait au Sauveur. A la mort de ses parents, Marie avait reçu en partage une propriété située à Magdala sur les bords de la mer de Galilée : de là son surnom de Madeleine. Lazare, lui, avait hérité d'un bien que la famille possédait à Jérusalem. Marthe en avait obtenu un autre dans le voisinage de Jérusalem, à Béthanie.

Séparée de son frère et de sa sœur, livrée à elle-même à un âge où il est si facile de se laisser aveugler par l'amour du plaisir, Marie-Madeleine tomba bientôt dans de grands désordres qui la firent appeler *la pécheresse*. Sans doute, quand Lazare et Marthe remarquèrent la vie plus que dissipée qu'elle menait, quand ils virent la conduite déplorable qu'elle tenait, les excès auxquels elle s'abandonnait, ce spectacle leur causa une peine immense, et ils firent tous leurs efforts pour retirer cette sœur bien-aimée de la voie honteuse où elle s'était engagée et la ramener dans le chemin du devoir et de la vertu. Mais, hélas ! lorsque le vice a fait une brèche dans une âme, lorsqu'il s'y est introduit et qu'il en a pris possession, il n'est pas aisé de l'en chasser. Les mauvaises passions, m. f., sont toujours difficiles à contenir. Mais une fois qu'on leur a lâché la bride, sans un secours spécial d'en-haut, il est impossible d'en arrêter le courant : elles aveuglent, elles étouffent tous les bons sentiments qui pourraient surgir au fond du cœur, et sous cette triste influence on n'écoute plus rien. C'est ce qui arriva pour Madeleine. Lazare et Marthe essayèrent en vain des remontrances. La malheureuse resta sourde à leurs avis et à leurs reproches fraternels : elle s'obstina dans le désordre.

Elles ne sont pas rares dans le monde, les jeunes personnes qui se perdent, elles aussi, pour ne pas savoir se tenir en garde contre l'attrait du plaisir et pour vouloir repousser les bons conseils qui leur sont donnés en temps opportun par qui de droit. Elles prêtent l'oreille trop facilement à cette maxime qui séduit les âmes sans expérience : « Il faut que jeunesse se passe ! » et cette maxime cause leur malheur, parce qu'elle les amène à se détourner du bon Dieu, à laisser la prière, les sacrements et les habitudes pieuses qui sont la sauvegarde de la vertu, pour se jeter dans la dissipation, se livrer à la vanité, au luxe, aux divertissements dangereux, et courir à toutes sortes d'occasions qui produisent le péché.

Marie-Madeleine avait donc abusé de sa jeunesse. Douée des plus grands avantages physiques, elle les avait fait tout simplement servir à perdre les autres en se perdant elle-même. La Providence, pourtant, dans ses mystérieux desseins, lui préparait une grâce miséricordieuse.

Au milieu de ses dérèglements, Marie-Madeleine entendit un jour parler de Jésus, de ses miracles, de sa sainteté, de sa bonté envers les infirmes et les déshérités de ce monde, de son indulgente compassion pour les malheureux pécheurs. Entraînée par la curiosité et aussi peut-être par un vague sentiment de remords, encouragée d'ailleurs par Marthe et Lazare qui connaissaient Jésus et lui étaient pieusement attachés, la pauvre pécheresse se rendit auprès du Sauveur, écouta ses paroles austères et douces, et reçut de lui une première bénédiction qui prépara sa conversion. Quelque temps après, Notre-Seigneur vint à Capharnaüm qui était proche de Magdala et y séjourna quelques jours, prêchant au peuple les belles et saintes vérités résumées dans l'Evangile sous le nom de Sermon sur la Montagne. Marie-Madeleine, que ses premières paroles avaient déjà fortement impressionnée, éprouva le désir de l'entendre de nouveau ; c'était là que la grâce l'attendait. Ebranlée en effet, subjuguée, terrassée par la prédication de Jésus, elle retourna dans sa maison, bien décidée à ne plus l'ouvrir aux gens de plaisir qui jusqu'alors l'avaient fréquentée. Mais la pensée de ses égarements et de ses fautes lui pesait horriblement. Elle sentait qu'elle avait été bien coupable, et il lui fallait une parole de pardon. Comme l'enfant prodigue, elle refoula donc le respect humain et elle prit le parti de s'humilier pour recouvrer auprès du divin Maître la grâce précieuse de la paix.

Ecoutez, m. f., les détails de cette scène mémorable. Notre-Seigneur avait été invité à souper chez un pharisien de Capharnaüm, du nom de Simon, homme très riche et qui aimait à passer

pour généreux et hospitalier. Il faut remarquer que chez les Juifs l'usage voulait que pour les grands repas le maître de la maison, à l'arrivée des convives, se levât, les embrassât en signe d'amitié, et les conduisît aussitôt dans une salle de bains où les domestiques s'empressaient de leur laver les pieds. Les Orientaux, alors comme aujourd'hui, marchant très volontiers les pieds nus ou dans des sandales, avaient besoin de se les laver fréquemment, afin d'en faire tomber la poussière amassée par la marche. Cette purification achevée, d'autres domestiques apportaient aux invités des parfums et les répandaient sur leur tête et sur leurs mains. Ensuite seulement on pouvait s'asseoir au banquet. Mais Simon, en recevant Jésus, n'eut l'attention ni de l'embrasser, comme l'usage le demandait, ni de lui faire laver les pieds, ni de lui procurer des parfums. Apparemment il le jugeait plus honoré d'être invité à sa table que lui-même de le recevoir. C'était montrer là un véritable esprit de dédain et beaucoup d'orgueil.

Marie-Madeleine, qui désirait rencontrer Jésus, se rendit chez Simon. Elle avait eu soin de se procurer des parfums d'un grand prix, qu'elle apporta dans un vase d'albâtre. En entrant dans la salle du festin, elle se trouva en présence d'une réunion nombreuse de pharisiens qui tous connaissaient sa vie désordonnée, scandaleuse, et ne pouvaient qu'être fort surpris de son arrivée. Madeleine ne s'inquiéta point du « qu'en dira-t-on. » Que lui importait l'étonnement de tout ce monde ? Elle alla droit à Jésus et, s'étant jetée à ses pieds, elle se mit à les arroser de ses larmes, les essuya de ses cheveux déroulés, les baisa avec un profond respect et y répandit le baume qu'elle avait apporté.

Jésus laissait faire sans rien dire. En attendant, Simon et ses amis échangeaient entre eux un regard ironique dont la signification se devinait et qui voulait dire ni plus ni moins : « Cet homme se donne comme prophète ! Mais s'il l'était, il saurait bien ce qu'est cette femme qui l'a approché, et il aurait hâte de la repousser loin de lui. »

Le Sauveur, au bout d'un moment, rompit le silence, et se tournant vers son hôte : « Simon, dit-il avec douceur et gravité, j'ai quelque chose à te dire » — « Parlez, Seigneur, » lui répliqua le pharisien — « Un homme, continua Jésus, avait deux débiteurs ; l'un lui devait cinq cents deniers, l'autre cinquante. Et comme ni l'un ni l'autre n'avaient de quoi le payer, il leur remit à tous deux ce qu'ils devaient. Lequel, penses-tu, lui devra plus de reconnaissance et l'aimera davantage ? » — « Sans aucun doute, répondit Simon, c'est celui à qui il a le plus remis. » — « Tu juges bien, » repartit le Sauveur. Alors, se tournant vers Madeleine, tout en continuant de parler au pharisien orgueilleux : « Tu vois cette femme, dit-il, eh bien ! je suis venu dans ta maison, et tu ne m'as point donné d'eau pour me laver les pieds, tandis qu'elle les baigna de ses larmes. Tu ne m'as point non plus donné le baiser habituel. Elle, au contraire, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser respectueusement mes pieds. Enfin, tu n'as versé sur ma tête ni baume ni parfums. Elle, au contraire, vient de le faire abondamment sur mes pieds encore. Aussi, je te le déclare, beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé. » Et sans faire attention aux murmures que soulevaient autour de lui ses paroles : « Ma fille, dit-il à Madeleine, tes péchés sont pardonnés. Ta foi t'a sauvée, va en paix et ne pèche plus. » Madeleine, la pécheresse scandaleuse, la femme mondaine et frivole, se releva sanctifiée par la grâce divine.

II

M. f., ce que Dieu déteste par-dessus tout, c'est l'orgueil. Notre-Seigneur le fait sentir on ne peut mieux au pharisien Simon et à ses amis dans l'épisode que je viens de retracer. Simon était un orgueilleux. Non content d'avoir manqué aux convenances ordinaires envers Jésus, non content de ne l'avoir pas traité avec les égards que réclamaient les lois de l'hospitalité, il se scandalise de voir Madeleine pleurer à ses pieds, il reproche intérieurement à son hôte sa condescendance pour une personne qui selon lui ne mérite que le mépris, et finalement les enveloppant l'un et l'autre dans le même dédain, il en profite pour s'admirer lui-même et se complaire dans ses qualités. Mais Jésus ne lui laisse pas longtemps cette satisfaction : les paroles par lesquelles il réhabilite publiquement et solennellement Madeleine la pécheresse sont pour le pharisien dédaigneux et suffisant une écrasante condamnation. « Ah ! tu crois voir dans cette femme, semble-t-il lui dire, une personne indigne de pitié et de pardon ! Eh bien ! tu te trompes étrangement. A mon regard, elle vaut mieux que toi. Pendant que ton orgueil est un péché qui te rend l'ennemi de ton Dieu, les larmes de son repentir l'ont purifiée de ses fautes, et elle sera un jour une grande sainte. »

Les hommes semblables à Simon sont nombreux dans le monde. Ils s'estiment démesurément, en s'arrogeant le droit de censurer les autres avec dédain. Etudiez-les, écoutez-les : ils ne laissent passer aucune occasion de faire ressortir leur mérite. Ils se considèrent personnellement comme de vrais modèles de vertu et s'attribuent toutes les qualités, pendant qu'ils ne voient autour d'eux que des défauts et des vices.

Parfois peut-être il leur arrivera de dire : « Chacun a ses misères, moi comme les autres. Personne n'est parfait ici-bas. » Mais ce n'est de leur part qu'un aveu factice. Malheur à qui voudrait en prendre acte pour se permettre de leur faire remarquer dans leur conduite, je ne dis pas quelque chose de gravement répréhensible, mais simplement une imperfection légère, un tort quelconque ! La réplique ne se ferait pas attendre et sûrement elle serait très amère. Encore une fois, ce monde-là a la prétention singulière d'être à l'abri de tout

reproche, tandis qu'il découvre chez les autres une infinité de défauts à combattre, d'abus à corriger, de torts à redresser. Aussi, quand il survient quelque incident pénible, une ombre de scandale, ce monde-là s'empresse de pousser les hauts cris ; n'attendez pas de lui dans la circonstance la moindre indulgence : il est impitoyable, il n'admet pas qu'une faute puisse être pardonnée.

Mais Dieu heureusement juge d'une autre façon. Ah ! sans doute, il n'approuve pas le mal, car le péché est une offense directe à sa majesté. Il n'hésite pas cependant à le pardonner et à l'oublier quand il voit qu'on s'en humilie et qu'on s'en repent sincèrement. Les orgueilleux, avec toute leur prétendue justice, lui sont en horreur. Les humbles au contraire, avec leurs misères et leurs faiblesses, deviennent toujours ses amis. Marie-Madeleine nous en donne la preuve. Méprisée, condamnée par le pharisien, elle trouve près de Jésus grâce et miséricorde. Prosternée à ses pieds, elle pleure sa vie scandaleuse, elle regrette de toute la vigueur de son âme les désordres de sa jeunesse, et Jésus l'absout. Bien plus, non seulement il lui pardonne, mais il veut que désormais elle ait part à toutes ses faveurs.

Aussi elle va le suivre dès ce moment dans ses courses évangéliques, avec les saintes femmes qui se font un bonheur de le servir et de pourvoir à tous ses besoins. Elle a la joie et la consolation, avec son frère Lazare et sa sœur Marthe, de le recevoir en leur maison de Béthanie, et à cette occasion il lui est donné d'écouter, comme en extase, les plus suaves paroles. Elle obtient ensuite de Jésus le miracle de la résurrection de Lazare. Puis, quand son divin Maître est conduit au Calvaire, elle l'accompagne et l'assiste à sa dernière heure avec la T. S. Vierge Marie et l'Apôtre S. Jean. Après sa résurrection, c'est à elle qu'il apparaît en premier lieu, c'est elle qu'il charge d'annoncer aux Apôtres sa glorieuse sortie du tombeau, et lorsque vient pour lui le moment de quitter la terre pour monter au ciel, Marie-Madeleine est encore là ; elle l'a suivi sur la Montagne des Oliviers pour recevoir ses derniers adieux.

Pour terminer, m. f., rendons hommage à l'infinie miséricorde de ce Dieu qui pardonne si volontiers aux pécheurs humblement repentants. Tous, tant que nous sommes, nous avons des torts envers lui. Quoique nous ne soyons pas tombés peut-être dans les excès de Madeleine, nous l'avons offensé et nous l'offensons tous les jours de mille manières. Reconnaissons donc à ses pieds nos manquements ; évitons de contrôler et de censurer les misères d'autrui, pour ne nous occuper que des nôtres. Ne faisons point comme le pharisien Simon, mais soyons humbles comme Madeleine. Et alors, quoi qu'il arrive, comme Madeleine, nous obtiendrons avec l'oubli et le pardon de nos fautes, les douces faveurs du divin Maître pour cette vie et pour l'autre. Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

XI

LE CHANT LITURGIQUE

Mes frères,

L'Eglise prie en latin, mais les prières qu'elle adresse au Très-Haut, elle ne se contente pas de les réciter, elle les chante.

I

Le chant est aussi naturel à l'homme que la parole. Celle-ci lui sert pour exprimer ses sentiments ordinaires, ses impressions quotidiennes, mais que ces impressions deviennent tout à coup plus vives, que la douleur ou la joie vienne à faire vibrer plus fortement son âme, la parole ne lui suffit plus pour traduire ce qu'il ressent au dedans de lui-même, il se met à chanter. Comme s'il voulait communiquer son émotion à tout le monde qui l'entoure, comme s'il voulait prendre toutes les créatures à témoin de son bonheur ou de sa peine, il fait retentir les airs de ses accents attristés ou joyeux.

Le sentiment religieux est sans contredit celui qui fait naître en nous les émotions les plus vives. Aussi voyons-nous partout le chant jouer un rôle dans le culte divin. Dans tous les temps et tous les pays, les hommes recourent à lui pour proclamer la gloire de Dieu et sa toute puissance, lui offrir leurs hommages, lui exprimer leur reconnaissance ou leur repentir, implorer son secours ou son pardon. Homère nous montre les prêtres grecs chantant les louanges de leurs divinités païennes ; les Hébreux en font autant en l'honneur du vrai Dieu. Moïse, après le passage miraculeux de la Mer Rouge, entonne en l'honneur de Jéhovah un cantique d'action de grâces que tous les siècles rediront après lui ; beaucoup d'autres saints personnages de l'Ancien Testament : Débora, Judith, les prophètes, improvisent des cantiques analogues que redisent les générations suivantes ; le saint roi David compose ses admirables psaumes, Jérémie ses lamentations si touchantes. Pour exécuter ces psaumes et ces cantiques devant le Tabernacle, David établit des chœurs de chantres et de musiciens ; Salomon en attache de semblables au service du Temple et, après la captivité, Esdras ne manque pas de les rétablir.

La religion chrétienne a conservé le chant dans ses offices. Du vivant même du Sauveur, les anges viennent chanter à Bethléem le *Gloria in excelsis* sur son berceau ; les enfants de Jérusalem font retentir l'*Hosanna* à son entrée dans la ville sainte, le jour des Rameaux, et Jésus prend leur défense contre les Juifs qui veulent leur imposer silence. Lui-même chante avec ses Apôtres l'hymne d'action de grâces après la Cène, avant de se rendre au Jardin des Oliviers.

Les premiers chrétiens ne pouvaient que suivre

des exemples aussi autorisés. C'est ce que recommande S. Paul à ceux d'Ephèse : « Entretenez-vous, leur écrit il, de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels. Chantez et psalmodiez-les du fond du cœur en l'honneur du Seigneur. » (Eph., v, 19). Il fait lui-même ce qu'il recommande aux autres. Jeté en prison avec son compagnon Silas par les païens de Philippes, ils passent tous deux la nuit à chanter les louanges du Seigneur, à la grande édification des autres prisonniers et du geôlier lui-même qui se convertit avec toute sa famille. Réfugiés dans les catacombes, les chrétiens de Rome célèbrent par des chants la mort glorieuse de leurs martyrs et ils les reprennent pendant les offices qu'ils célèbrent sur leurs tombeaux.

II

Après les persécutions, S. Ambroise, évêque de Milan, donne le premier des règles au chant liturgique. Celui qu'on exécutait dans son église était si émouvant qu'il arrachait des larmes à S. Augustin avant sa conversion. « Combien j'ai pleuré, écrira plus tard ce saint évêque, en entendant les hymnes et les cantiques de votre Eglise ! Ces voix douces qui charmaient mon âme, ces voix pénétraient mes oreilles et votre vérité coulait dans mon cœur. Elles excitaient en moi le mouvement de la piété, elles faisaient couler des larmes de mes yeux et je trouvais du plaisir à mes larmes. » Ce chant de S. Ambroise, qui est encore en usage dans le diocèse de Milan, est particulièrement grave. Comme, au temps de ce pontife, les théâtres païens étaient encore ouverts, il évita avec soin d'emprunter leurs airs profanes. Ils avaient disparu au temps de S. Grégoire, aussi ce grand pape ne vit aucun inconvénient à emprunter les airs qu'il estimait susceptibles de rehausser le culte divin. C'est ainsi qu'on pense que l'air du *Te Deum* est celui d'une ancienne marche triomphale des armées romaines. S. Grégoire, qu'on regarde avec raison comme l'auteur du chant liturgique dans l'Eglise latine, prit en même temps dans les différentes Eglises les mélodies qui lui plurent davantage et composa ce chant religieux si imposant et si varié que, de son nom, on appelle chant grégorien ou plain-chant.

De Rome, ce chant se répandit bien vite en France. Des clercs romains qui avaient accompagné le pape Etienne II venu pour sacrer roi Pépin le Bref, l'enseignent aux chantres français. Charlemagne rapporte de Rome, où il est allé recevoir la couronne impériale, les antiphonaires de S. Grégoire et en ramène en même temps des maîtres de chant pour en enseigner le contenu à ses sujets. L'histoire raconte même que ce grand empereur se faisait un honneur de prendre place au lutrin pendant les saints offices pour en exécuter les mélodies. Louis le Débonnaire, Robert le Pieux et d'autres encore, sans doute, aimaient à en faire autant.

Au XIIIe s., un religieux italien, Guy d'Arezzo, ainsi nommé du lieu de sa naissance, mit au jour une invention qui devait grandement faciliter l'étude du plain-chant : je veux parler de la gamme, ainsi appelée de la première lettre de son nom, Guy, laquelle en grec se prononce *gamma*. Composée de sept notes dont les noms sont empruntés aux premières syllabes de l'hymne en l'honneur de S. Jean-Baptiste, elle permet de représenter et de lire les différentes notes d'un morceau de plain-chant aussi facilement que les différentes paroles d'un livre. Grâce à elle, les recueils de S. Grégoire vont s'enrichir avec le temps de nouveaux chants qui ne le cèdent en rien aux anciens. C'est d'abord l'office si imposant du St Sacrement, composé par S. Thomas d'Aquin, avec sa belle prose *Lauda Sion* et ses belles hymnes *Sacris solemniis... Pange lingua... Verbum supernum...* Ce sont ensuite les différents offices institués par l'Eglise en l'honneur de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints canonisés jusqu'à nos jours. Ce sont, au XVIe s., les belles messes d'Henri Dumont, organiste de St-Paul à Paris, sa messe royale en particulier, que nous chantons aux jours de grandes fêtes.

Aux XVIIe et XVIIIe s., ce chant grégorien fut quelque peu délaissé, du moins en France, et remplacé par des mélodies nouvelles appelées « plain-chant parisien », mais notre époque y a renoncé. Ramené autant que possible à sa pureté primitive, le chant grégorien a été remis en honneur en ces dernières années et le Souverain Pontife l'a rendu obligatoire dans toute l'Eglise latine.

III

Ces chants liturgiques, dont je viens de vous dire l'origine et l'histoire, qui doit les exécuter ? Si on excepte ceux qui le sont par les ministres sacrés et ceux qui exigent une initiation musicale spéciale, les autres doivent l'être par tous les fidèles, comme les y invite le saint roi David : « *Juvenes et virgines, senes cum junioribus laudent nomen Domini*. Jeunes gens et jeunes filles, vieillards et personnes de tout âge et de toute condition, chantez les louanges du Seigneur. » Il en était ainsi jadis et c'était un spectacle bien imposant que celui des fidèles faisant retentir de leurs chants enthousiastes les voûtes de nos églises.

Sans doute, il est convenable que dans chaque paroisse il y ait au lutrin un ou plusieurs chantres connaissant le plain-chant pour exécuter les parties spéciales des offices, dont la mélodie varie avec chaque dimanche et chaque fête et qui pour ce motif sont ignorées de l'ensemble des fidèles. Il est même à désirer que beaucoup ambitionnent cet honneur. En bon nombre de paroisses, il existe des chœurs de jeunes filles dont les chants contribuent à rehausser la pompe de nos offices. Qu'elles soient remerciées de l'édification qu'elles donnent à nos paroisses et de l'éclat qu'elles procurent à nos solennités religieuses ! Mais pourquoi les jeunes gens n'en feraient-ils pas autant ? Pourquoi ne rivaliseraient-ils pas de zèle et d'en-

train avec leurs sœurs pour chanter les louanges du Seigneur et exécuter nos beaux chants liturgiques ? Ils ne les connaissent pas, ils ignorent le plain-chant, disent-ils. Il est quelqu'un qui ne demande qu'à le leur enseigner : c'est leur curé. Qu'ils se groupent autour de lui pendant les soirées d'hiver, qu'ils lui demandent de leur apprendre à lire et à solfier les notes de leur paroissien, qu'ils soient assidus aux répétitions de chant qu'il se fera un bonheur de leur donner et bientôt ils émerveilleront, eux aussi, l'assemblée des fidèles par la perfection de leurs chants. En tout cas, cette connaissance du chant qu'ils auront acquise les encouragera à y prendre part personnellement ; elle leur permettra de soutenir et de diriger les chants de l'assistance, car, je le répète, ce sont tous les assistants à nos offices qui doivent y prendre part.

C'est d'abord la manière la plus profitable pour nous d'assister aux offices religieux. Sans doute, on satisfait au précepte qui nous oblige à y venir, en récitant pendant leur célébration des prières particulières, mais qui ne voit combien il est préférable de s'associer aux prières mêmes que l'Eglise fait monter vers le ciel pendant ces offices et d'unir sa voix à celle des autres assistants ? C'est à cette condition qu'on prie vraiment en commun avec eux ; c'est à cette condition seulement qu'on prie avec l'Eglise, qu'on ne fait qu'un avec elle et avec ses milliers d'enfants répandus par toute la terre. Le même jour, à la même heure peut-être, ils font retentir les mêmes *Kyrie*, le même *Gloria*, le même *Credo*, les mêmes psaumes et les mêmes hymnes, et cet universel acte de foi, cette louange et cette supplication universelle montent plus sûrement vers le trône de Dieu.

C'est aussi la manière de rendre cette assistance profitable au prochain. La prière est difficile à ceux qui n'y sont point accoutumés. Absorbés par les préoccupations de ce monde, ils ne s'en libèrent que difficilement et ont peine, même à l'église et pendant les saints offices, à élever leurs cœurs vers Dieu. Or le chant les y aide. S'ils chantent eux-mêmes, il fixera leur attention et les maintiendra dans la pensée de Dieu. S'ils ne chantent pas, du moins les mélodies religieuses qu'ils entendent les enveloppent comme d'une atmosphère surnaturelle et font naître en eux les sentiments de foi, de confiance et d'amour que Dieu aime à voir en notre cœur quand nous sommes en sa sainte présence.

Enfin, chanter pendant les saints offices est la manière la plus intéressante d'y assister. Qu'il doit être ennuyeux d'y demeurer sans livre, les bras croisés et les lèvres muettes, comme le font malheureusement tant d'hommes et de jeunes gens ! Je comprends qu'ils les trouvent longs, ces offices, qu'ils en attendent la fin avec impatience et finissent par n'y plus venir. Combien ils sont plus attrayants pour le chrétien qui y vient avec son paroissien complet, cherche l'office du jour et en chante les parties connues de lui ! Ces chants sont si émouvants et si variés et ils nous font si bien entrer dans l'esprit du temps liturgique pour lequel ils ont été composés ! Quelle douceur dans ceux de Noël, quels accents contrits et repentants dans ceux du Carême, quelle joie triomphante dans ceux de Pâques, quelle mélancolie dans ceux de l'Ascension, quels accents suppliants dans ceux de la Pentecôte, quelle piété et quelle foi dans ceux de la Fête Dieu, quelle évocation de nos chers disparus dans ceux de la Toussaint et du jour des Morts ! Non, nous ne pouvons prendre part à ces chants sans éprouver aussitôt les sentiments qu'ils expriment et sentir notre cœur battre à l'unisson de celui de l'Eglise.

Chantons donc tous et de tout notre cœur pendant les offices, tandis que nous sommes sur la terre, et méritons ainsi d'aller un jour au ciel chanter les louanges de Dieu pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LES EPITRES DU DIMANCHE

XXXVII

10e Dimanche après la Pentecôte

L'APOSTOLAT

Mes frères,

En descendant sur chaque fidèle au jour de la Confirmation, le Saint-Esprit lui communique des dons spéciaux, qui furent l'objet d'un de nos récents entretiens. Mais ces dons sont destinés avant tout à la sanctification individuelle des chrétiens. Le St Esprit ne saurait borner son rôle dans l'Eglise à cette intervention qui — si importante soit-elle au point de vue de chacun — n'intéresse qu'indirectement la collectivité. Il a reçu de la Trinité, dont il est membre, le soin d'éclairer, d'entraîner l'Eglise entière. Aussi, à côté des dons offerts à chaque confirmé, réserve-t-il à quelques privilégiés des grâces extraordinaires qui devront être employées dans l'intérêt général, en vue d'obtenir plus directement la sanctification de tous.

Ces faveurs, appelées aussi *charismes*, revêtaient fréquemment, au début du christianisme, un caractère sensible. Il fallait, en effet, des preuves immédiates et évidentes pour convaincre le monde païen de la divinité de Jésus et de la vérité de la religion. Au fur et à mesure que l'univers, conquis à la foi, devenait capable de suffire à sa vie surnaturelle par les seules directives doctrinales, les charismes se sont faits plus rares. Et de nos jours, l'on peut dire que leurs manifestations extérieures n'apparaissent qu'à titre exceptionnel.

I

Est-ce à dire que le St-Esprit se désintéresse de nous ? Une telle pensée constituerait un blasphème. L'Esprit de Dieu nous aime tout autant que les héros des premiers siècles. Seulement, dans son infinie sagesse, il proportionne ses grâces aux

besoins changeants des multitudes et les adapte aux circonstances. Nous devons poser en principe que nul ne saurait parler adéquatement de Jésus et des choses saintes sans son assistance, qui s'étend jusqu'à l'infaillibilité lorque le Souverain Pontife promulgue une définition dogmatique et qui vient aussi en aide, d'une façon efficace quoique bien moindre, au plus humble prêtre qui catéchise les païens des villages noirs. Les charismes ne sont point abolis : ils s'exercent d'une manière différente. Mais l'Esprit-Saint continue à veiller sur la pureté de la doctrine de l'Eglise. Il continue aussi à favoriser ses développements et, par suite, à encourager ceux qui se dépensent pour répandre les enseignements de Jésus.

Sans doute, personne ne saurait se vanter de recevoir de Dieu la plénitude des grâces dont furent comblés les douze Apôtres. Ceux à qui il est donné de prolonger leur œuvre ne le font que partiellement et ne reçoivent qu'une faible partie des secours qui leur furent prodigués. Il y a, comme le disait S. Paul, diversité de dons : l'un reçoit celui du discernement, et peut ainsi devenir un administrateur admirable des choses ecclésiastiques ; un autre obtient celui de la parole, et se trouve tout désigné pour les prédications, les conférences, les controverses ; un troisième est doué de l'esprit de science, ce qui le rend apte à propager les hautes doctrines de métaphysique et de théologie. Ainsi de suite.

La multitude de tant d'efforts fragmentaires converge vers un centre unique. Et tout cet ensemble, grâce à la bénédiction du Seigneur, réalise le plan divin, qui n'est autre chose que la conversion et la sanctification des hommes. Mais, encore une fois, ce n'est pas dans notre intérêt propre que tout cela nous est donné : c'est pour le bien général et le développement de la foi. Ajoutons que nous aurons à rendre compte des privilèges ainsi accordés et que, si nous ne les employions pas pour la sanctification de nos frères, nous serions, au jour du jugement, condamnés comme d'inutiles et infidèles serviteurs.

II

Nous avons donc l'obligation de nous consacrer autant que possible à la propagande chrétienne : c'est ce qu'on nomme l'apostolat. Cette charge incombe surtout à ceux qui ont, pour cela, reçu une mission spéciale, une autorité plus haute, une juridiction divine, c'est-à-dire les évêques et les prêtres. Mais ce n'est pas pour eux que nous parlons aujourd'hui : ils connaissent et accomplissent d'ailleurs trop bien leur devoir pour qu'on ose le leur rappeler, même par une simple insinuation. Ce qu'il importe de savoir, c'est que, si les membres de la hiérarchie sacerdotale sont plus strictement astreints à faire du bien autour d'eux, cela ne dispense nullement les simples fidèles de les seconder dans leur tâche.

« De les seconder », disons nous, car lorsque, dans son ardeur généreuse, un laïc entreprend de concourir à l'avènement du règne divin, il doit toujours se souvenir qu'il ne peut le faire que suivant l'ordre établi, sous le contrôle et la direction de ceux à qui le Seigneur a confié, avec la primauté, les responsabilités souveraines. Cette réserve faite, proclamons que chacun peut et doit aider à cette tâche surnaturelle.

Pour définir cette action, le pape Pie XI a trouvé une expression nouvelle : le « laïcat », qui n'a, du reste, rien de commun avec l'abominable « laïcisme ». Il s'est empressé de préciser lui-même que le laïcat n'a en rien l'allure d'une innovation dans l'Eglise. C'est un fait qui s'est reproduit depuis le début de l'ère chrétienne. Aux premiers jours de sa vie publique, Notre-Seigneur s'était borné à élire douze Apôtres, douze évêques, qui jetteraient les bases de l'organisation future. Ceux-ci, après l'Ascension de leur Maître, procédèrent à un premier démembrement de la hiérarchie, en instituant les diacres, à qui ils laissèrent le souci des questions secondaires.

Bientôt, on eut recours au zèle de gens qui, sans recevoir aucun ordre sacré, s'offraient à accomplir les travaux de leur compétence. Tandis que les diaconesses allaient, par charité, soigner les malades, des catéchistes répandirent l'Evangile. On put voir Tharcisius, et tant de ses émules, se glisser dans les prisons romaines, pour remettre à ceux qui allaient être martyrs le Pain eucharistique, force suprême pour le dernier combat.

Au cours des siècles passés, des exemples pareils se sont multipliés sans cesse. Qu'étaient, en effet, les corporations du moyen âge, sinon des associations qui, tout en veillant aux intérêts professionnels de leurs membres, s'efforçaient aussi de les rapprocher de Dieu par des pratiques de piété ? Que sont encore les Congrégations religieuses, sinon une participation de laïcs au grand ouvrage du Seigneur ? Ozanam a fondé les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ; Montalembert, en dépit de la loi, a ouvert la première école libre : ni l'un ni l'autre n'étaient prêtres. Et de nos jours, est-ce que la Fédération Nationale, qui dirige une importante section de l'Action catholique dans notre pays, est dirigée par un évêque ? Point du tout. Avec le plein agrément des autorités religieuses, elle a mis à sa tête un général.

En voilà assez, semble-t-il, pour prouver que l'apostolat n'est pas le privilège d'une caste. Il est ouvert à tous, absolument. Mais il n'est pas simplement un droit : il constitue surtout un devoir. Dans la limite de ses possibilités, chacun de nous est tenu de contribuer au salut de ses frères. Et chaque négligence de tout fidèle, sur ce point, sera jugée et condamnée par le Seigneur.

III

Toutefois, il faut se garder de croire que les initiatives apostoliques sont laissées à la fantaisie de chacun. Le dévouement, comme les autres vertus, a ses règles dont on ne saurait s'affran-

chir sans dévier de l'ordre divin et, par conséquent, sans déplaire au Très-Haut. Il s'est trop fréquemment rencontré — à notre époque surtout — de braves gens qui se sont lancés éperdument dans les luttes saintes, mais, parce qu'ils voulaient agir seuls, n'ont réussi qu'à embrouiller les affaires générales. Ils étaient de bonne foi : d'accord. Mais le résultat n'en a pas été moins désastreux. Avant toute chose, il importe de connaître les principes d'action. L'obéissance d'abord : nous l'avons déjà dit, et point n'est besoin d'y revenir. Mais aussi la prudence. On prend trop souvent ses agitations, son besoin d'agir, pour des impulsions de l'Esprit-Saint. Que de tentatives excellentes en elles-mêmes, n'aboutissent qu'à des échecs, parce qu'elles sont inopportunes ou pratiquement irréalisables ! Avant de faire n'importe quoi, il importe de réfléchir, de considérer, non seulement le but, mais les procédés par lesquels on l'atteindra le plus sûrement, même si cela doit occasionner des retards.

La prudence, d'ailleurs, n'exclut nullement l'énergie, ni même la persévérance, qui n'est qu'une des modalités de la force. Une fois que l'on est bien convaincu de la nécessité d'une entreprise, une fois qu'on l'a commencée, on doit s'y tenir jusqu'au bout. Il y aura des déceptions, des épreuves, des défaites : tout cela est une des formes que prend la bénédiction du bon Dieu. Si l'on s'arrête au premier obstacle, on n'aboutira jamais à rien. Si l'on s'obstine saintement, toutes les espérances sont permises.

Une autre condition essentielle, c'est l'abnégation. Il n'est malheureusement pas rare de rencontrer, dans les rangs de l'armée catholique, des personnalités qui, tout en paraissant se dévouer pour la bonne cause, ne servent, au fond, que leurs intérêts personnels de politique ou d'ambition. Tartuffe est immortel, mais ce n'est pas une raison pour que nous nous fassions ses complices. Travaillons uniquement pour Dieu, sans arrière-pensée d'honneurs ou de récompenses : c'est une des grandes conditions du succès.

Notons enfin que l'apostolat, toujours semblable à lui-même dans son essence, peut revêtir les modalités les plus diverses. On ne parle pas à un agonisant comme à un soldat, à un jeune homme comme à une jeune fille, à un athée comme à un croyant. Ce qui est nécessaire, c'est que la vérité immuable que nous a enseignée Notre-Seigneur, demeure toujours stricte et intacte. Mais il y a bien des façons de la présenter, afin de la rendre assimilable.

L'apostolat varie encore suivant les situations où chacun se trouve par rapport aux personnes auxquelles il s'adresse. Une mère de famille qui enseigne le *Credo* à ses petits enfants, peut prendre un ton d'autorité, très juste alors, mais qui serait tout à fait déplacé dans la bouche d'un ouvrier controversant avec ses camarades. Ici l'affirmation suffit ; ailleurs, les preuves sont indispensables.

Partout, en tout cas, l'assistance de l'Esprit divin est nécessaire ; mais elle est facile à obtenir, si l'on fait d'abord son possible, en étudiant d'abord, sérieusement, les questions que l'on veut faire examiner par les autres, et en recourant comme toujours à la prière, afin que le Seigneur daigne suppléer à la sagesse, à la science, à l'influence qui nous font défaut.

Il n'y a donc point lieu d'hésiter ou de craindre. Quand Dieu combat avec nous, qui donc nous disputerait le triomphe ? Par la parole ou par la plume, par les conversations privées ou les discussions ouvertes, par les actes de dévouement ou les gestes de charité, consacrons-nous à sauver nos frères, et à restaurer toutes choses selon l'Esprit de Jésus-Christ.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

XI

NÉCESSITÉ DE LA FOI

Mes frères,

Au moment où il va administrer le sacrement de baptême, le prêtre demande au futur chrétien s'il croit les principales vérités du dogme catholique ; après avoir conféré le sacrement de confirmation et le sacrement de l'ordre, l'évêque réclame au confirmé et au prêtre une solennelle profession de foi ; des questions relatives aux vérités essentielles de la foi sont également posées à celui qui va recevoir la consécration épiscopale. Cette insistance de l'Eglise prouve l'importance que celle-ci attache à la foi. C'est qu'en effet la foi est la base indispensable de tout l'édifice surnaturel et par conséquent la condition nécessaire du salut. Je vous dirai dans cet entretien : 1° pourquoi la foi est nécessaire ; — 2° quelle est la foi requise ; — 3° à quelles vérités elle doit s'étendre.

I

Pourquoi la foi est-elle nécessaire ? Ma première réponse pourrait me dispenser de vous en donner d'autres : parce que Dieu l'a voulu ainsi. Dieu, qui a décidé de sauver l'humanité déchue, a établi un plan et des conditions de salut en tête desquels il a placé la foi. Cette vérité est manifestée par l'Ecriture, par les Conciles et par les Pères. « Sans la foi, écrit S. Paul aux Hébreux, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb., XI, 6). « Dieu a donné à tous ceux qui reçoivent le Messie (c'est-à-dire à tous ceux qui croient en lui) le pouvoir de devenir ses enfants, » dit à son tour S. Jean (I, 12). S. Paul, s'adressant aux Galates, ajoute : « Vous êtes tous les enfants de Dieu par la foi. » (Gal., III, 26). Le Concile de Trente ne s'exprime pas autrement : « *Impossibile est ad filiorum ejus consortium pervenire.* Sans la foi, impossible d'entrer en possession de l'héritage des enfants de Dieu. » (Sess. VI, cap. 8). « La foi est le commencement du salut, la racine et le fonde-

ment de toute justification » (sess. VI, cap. 8). Au dire de S. Thomas, la foi est la première attitude que nous devons avoir vis-à-vis de Dieu, la première manière d'arriver jusqu'à lui. C'est la foi qui, la première, soumet l'âme à Dieu, affirme S. Augustin.

Il est d'ailleurs très facile de comprendre cette exigence de Dieu. Il propose des moyens de salut à des créatures intelligentes et libres. Si celles-ci acceptent de les utiliser, elles doivent tout d'abord faire confiance à Dieu, c'est-à-dire croire en sa bonté, en sa puissance et en la valeur du plan de salut établi par lui. Comment, en effet, pourrait-on vouloir sérieusement réaliser le plan divin, si l'on doutait de l'une ou l'autre de ces vérités ?

Cette nécessité de la foi est confirmée par la conduite du Sauveur à l'égard de ceux qui s'adressaient à lui. Un jour, deux aveugles le suivirent en criant : « Fils de David, ayez pitié de nous ! » Jésus leur dit : « Croyez-vous que je puisse vous guérir ? » et, sur leur réponse affirmative, il leur rendit la vue en disant : « Qu'il vous soit fait selon votre foi. » Après la Transfiguration, c'est le père d'un enfant possédé du démon qui lui demande la guérison de son fils. « Si tu peux croire, lui dit Jésus, tout est possible à celui qui croit. » Aussitôt l'homme s'écrie : « Je crois, Seigneur, mais aidez la faiblesse de ma foi ! » et Jésus délivre l'enfant. Même condition est posée au chef de la synagogue, au centurion, à Marthe.

Souvent ces paroles reviennent sur les lèvres de Jésus : « Allez, votre foi vous a sauvé. » Il les adresse au paralytique, à la femme malade depuis douze ans, à la femme des contrées de Tyr et de Sidon, dont la fille était tourmentée par le démon. C'est encore la foi qui est récompensée en Madeleine, la pécheresse, et dans le larron, son compagnon de supplice. Ainsi la foi est la première vertu que Jésus réclame de ceux qui implorent sa bonté. De cette attitude habituelle se dégage un enseignement précis et valable pour tous les temps : la foi est la première condition du salut.

II

Il importe maintenant de dissiper une illusion possible. La foi exigée du chrétien n'est pas une adhésion purement théorique aux vérités révélées par Dieu. Un savant vous expose une vérité d'ordre mathématique, je suppose. Vous n'en comprenez pas la démonstration, parce que l'état rudimentaire de vos connaissances scientifiques ne vous le permet pas ; néanmoins vous acceptez cette vérité sur la parole du savant à qui vous faites confiance. Mais c'est tout : cette foi n'entraîne aucune conséquence pratique pour vous. Il en va tout autrement de la foi chrétienne. « *Fides, si non habeat opera, mortua est in semetipsa.* La foi sans les œuvres est une foi morte. » (Jac., II, 17). Or la mort ne peut engendrer la vie, surtout la vie éternelle.

La foi doit donc nécessairement s'accompagner d'œuvres. Mais de quelles œuvres s'agit-il ? S. Paul va nous le dire : « *Veritatem facientes in caritate.* » (Eph., IV, 15). *Facientes :* il faut faire quelque chose ; *veritatem :* des œuvres vraies ; *in caritate :* en union avec Dieu par l'amour. « Un objet est vrai quand il y a accord entre ce qu'il doit être d'après sa nature et ce qu'il est réellement : l'or est dit vrai quand il possède toutes les propriétés que nous savons appartenir à la nature de ce métal ; l'or est faux quand il a l'apparence, mais non les propriétés de l'or [1]. » Nos œuvres seront vraies lorsqu'elles correspondront à notre nature d'homme ; c'est l'observation de la loi naturelle qui nous est avant tout imposée. Mais l'homme possède en plus de sa nature d'homme, une vie surnaturelle, une nature divine surajoutée à sa nature humaine. Ses œuvres, pour être vraies, devront donc répondre à cette nature divine qui a été déposée en lui par le baptême. A la loi naturelle s'ajoute ainsi la loi positive, les commandements.

Remarquez enfin que cette union de la foi et des œuvres n'aura d'effet que chez l'homme uni à Dieu par la grâce, *in caritate.* Le péché mortel ne supprime pas la foi, il n'empêche pas nécessairement l'accomplissement des œuvres ; mais comme, dans le cas supposé, foi et œuvres proviennent d'un sujet surnaturellement mort, elles ne peuvent produire la vie surnaturelle ni pour le temps présent, ni pour l'éternité.

III

Quelle sera l'étendue de notre foi ? Sur quelles vérités devra-t-elle porter ? Théoriquement sur toutes les vérités révélées par Dieu et enseignées par son Eglise. Le fidèle ne peut, sans perdre la grâce, rejeter délibérément aucune des vérités dont je parle. Ayons donc toujours la volonté ferme d'adhérer à toutes ces vérités.

Mais pratiquement il peut arriver que l'une ou l'autre de ces vérités, d'importance secondaire, échappe à l'esprit de certains fidèles moins instruits. Elles ne seront donc pas l'objet d'un acte de foi spécial, mais elles seront comprises dans l'acte de foi général, tel qu'il est exprimé dans nos prières du matin et du soir.

Il y a cependant quelques vérités, particulièrement importantes, qui doivent être connues et acceptées en particulier par chaque fidèle. Ce sont : l'existence d'un Dieu unique et rémunérateur, les trois grands mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption. J'insiste sur les deux derniers de ces mystères, l'Incarnation et la Rédemption, car ce sont eux qui donnent au catholicisme son caractère spécifique. Les Juifs admettent l'existence d'un Dieu unique et rémunérateur, mais ils ne croient pas en Jésus, Verbe incarné et rédempteur. Le christianisme, ou plus exactement le catholicisme (car tous les Protestants ne sont pas d'accord sur la divinité ni sur la mission du Christ), c'est l'acceptation de la divinité du Christ dans l'Incarnation, et de sa mission

[1] Dom Columba Marmion, *Le Christ vie de l'âme*, p. 313.

salvatrice dans la Rédemption. Nous recevrons les grâces de salut dans la mesure où nous accepterons pratiquement ces vérités, c'est-à-dire dans la mesure où nous obéirons aux volontés du Christ et où nous reproduirons en nous le divin modèle qu'il nous offre en sa personne.

* *

Demeurons donc, comme nous le recommande S. Paul, solidement attachés à notre foi et que toute notre vie soit construite sur elle, comme sur des assises inébranlables, « *in fide fundati* » (Col., I, 23). S. Pierre, qui a été spécialement confirmé dans la foi, nous affirme que cette foi sera pour nous la source intarissable d'une ineffable joie et un titre de louange, d'honneur et de gloire, lorsqu'apparaîtra Jésus à la fin des temps. Ainsi soit-il.

LA LITURGIE DE LA MESSE

IX

LA FIN DU CANON

Mes frères,

La consécration est le point culminant de la sainte messe; la victime offerte n'est plus alors un objet matériel ou un être privé de raison, mais, par un miracle de la toute-puissance divine, c'est le corps et le sang de Jésus qui renouvelle sur l'autel l'immolation sanglante du Calvaire. Jésus est là présent, vraiment, réellement; les anges l'environnent pour l'adorer et former sa cour. Le ciel et la terre sont en suspens autour de ce sacrifice, dont le Fils de Dieu est à la fois le prêtre et la victime.

Certes, nos yeux mortels ne voient rien de cette réalité sublime; ils n'aperçoivent que les humbles apparences de l'hostie sous laquelle Jésus se cache; mais l'Eglise, instruite par la foi, proteste de sa croyance en la divine présence et nous invite à regarder l'hostie avec respect et confiance, comme on jette un regard sur qui peut nous sauver.

I

Les prières qui suivent la consécration restent sous l'influence de cette grande action et ont pour but d'en perpétuer le souvenir : de là le nom d'*anamnèse* qui leur a été donné. Elles rappellent le souvenir de la douloureuse passion du Christ, de sa glorieuse résurrection, de sa bienheureuse ascension et offrent à Dieu une hostie sainte et immaculée, priant le Seigneur d'agréer cette offrande comme il a agréé autrefois les trois sacrifices les plus célèbres de l'Ancien Testament, ceux d'Abel, d'Abraham, de Melchisédech :

ABEL, l'innocent, dont le sacrifice fut si agréable au Seigneur, dès les premiers âges de l'humanité, comme les prémices du genre humain ;

ABRAHAM, le patriarche à la foi inébranlable, à l'obéissance aveugle, qui n'hésita même pas devant l'immolation de son fils unique ; Abraham, figure du Père éternel qui pour le salut du monde consentit au sacrifice sanglant de son Fils unique ;

MELCHISÉDECH enfin, roi de Salem, personnage énigmatique, sans père ni mère, dit S. Paul, et qui se trouve comme par hasard sur le chemin d'Abraham pour célébrer sa victoire et offrir ce sacrifice de pain et de vin qui sera l'offrande éternelle du Messie, prêtre selon l'ordre de Melchisédech.

Mais il y a à la sainte messe plus que l'offrande d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech. C'est pourquoi l'Eglise poursuit sa liturgie en priant Dieu d'envoyer son saint ange pour transporter cette offrande de nos autels terrestres sur l'autel du ciel : ainsi notre sacrifice ne fera qu'un avec celui que l'Agneau offre dans les splendeurs du paradis à la souveraine Majesté.

C'est après cette prière que devait se conclure, à l'origine, le canon de la messe. Mais de bonne heure l'Eglise a introduit ici deux prières, qui n'appartiennent pas à la rédaction primitive, mais qui remontent cependant à une très haute antiquité, je veux dire le *Memento des défunts* et le *Nobis quoque peccatoribus*.

II

C'est une pieuse et touchante pensée que d'associer au saint sacrifice le souvenir de ceux qui ne sont plus au milieu de nous. C'est une nouvelle affirmation du dogme de la communion des saints. Même séparés de nous, les défunts nous restent unis par les liens de la foi et de la charité et nos prières peuvent soulager et abréger leurs peines expiatrices. Monique, la pieuse mère de S. Augustin, réclamait le bienfait de cette prière quand, à sa dernière heure, elle disait aux prêtres qui l'entouraient : « Souvenez-vous de moi à l'autel du Seigneur. »

Cependant, si antique que soit la mention des défunts à la messe, il n'y eut point pour elle de place officielle dans la liturgie romaine jusqu'au XIe siècle. La liturgie ne connaissait que le *Memento* des vivants ; la liste des défunts s'ajoutait à la première, où figuraient les bienfaiteurs et supérieurs de la communauté chrétienne, et se confondait avec elle. Ces listes se trouvaient, ainsi que je l'ai dit, inscrites sur des dyptiques et un diacre en donnait lecture à l'assemblée des fidèles. Mais si le *Memento* des morts n'avait pas une place à part à la messe pontificale solennelle, il s'était introduit librement dans les messes privées et la piété pour les défunts s'y donnait libre cours.

« Souvenez-vous, Seigneur, de tous ceux qui nous ont quittés avec le signe de la foi et qui dorment du sommeil de la paix. » Quelles douces et consolantes expressions ! La mort se dépouille aux yeux de l'Eglise de son terrible appareil ; elle n'est plus qu'un tranquille sommeil dans la paix, dont la trompette du jugement viendra un jour les réveiller pour les faire entrer dans la béatitude et dans la gloire. En attendant le triomphe final,